

WE-TR537 « DÉFAUT DE CONSEIL » DE L'AGENT IMMOBILIER NON-RESPECT DE LA LOI HOGUET ET DU DEVOIR DE CONSEIL

3



Décryptage des principales causes de mise en responsabilité.
Analyse des condamnations prononcées

OBJECTIF(S)

• Comprendre les contraintes juridiques qui s'imposent aux professionnels de l'immobilier dans le cadre de l'exercice d'une profession réglementée (Loi Hoguet). Mesurer l'importance des écrits délivrés (évaluations – mandats – compromis – baux). Faire l'analyse des principales condamnations prononcées à l'encontre des professionnels de l'immobilier.

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Les professionnels de l'immobilier.

Prérequis : aucun.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Expert immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue

+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - LA LOI HOGUET – L'ÉVALUATION – LE MANDAT

- LA LOI HOGUET : Le devoir de conseil et de diligence : qu'est-ce que cela implique ?
- L'ÉVALUATION : Estimation – Evaluation – Avis de valeur
 - Expertise : où est la différence et quelles sont les conséquences d'une évaluation erronée ?
- LE MANDAT : Le formalisme à respecter - le Mandat est-il réellement engagé vis-à-vis du Mandataire ?
- ÉTUDES DES DIVERS CONTENTIEUX ET CONDAMNATIONS

II - SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE PARTIE

- Questions/réponses
- Pause

III - LES RISQUES LIÉS À LA MÉCONNAISSANCE DE LA CONSISTANCE JURIDIQUE ET PHYSIQUE D'UN BIEN IMMOBILIER

- Non consultation du titre de propriété - Loi Carrez et erreur de mesurage
- Mauvaise connaissance du bien vendu (erreurs de surface de destination ou de consistance)
- La mauvaise maîtrise des règles d'urbanisme (destination des biens)
- La méconnaissance des servitudes et de l'impact du droit privé (Lotissements – Copropriétés...)
- ÉTUDES DES DIVERS CONTENTIEUX ET CONDAMNATIONS

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap